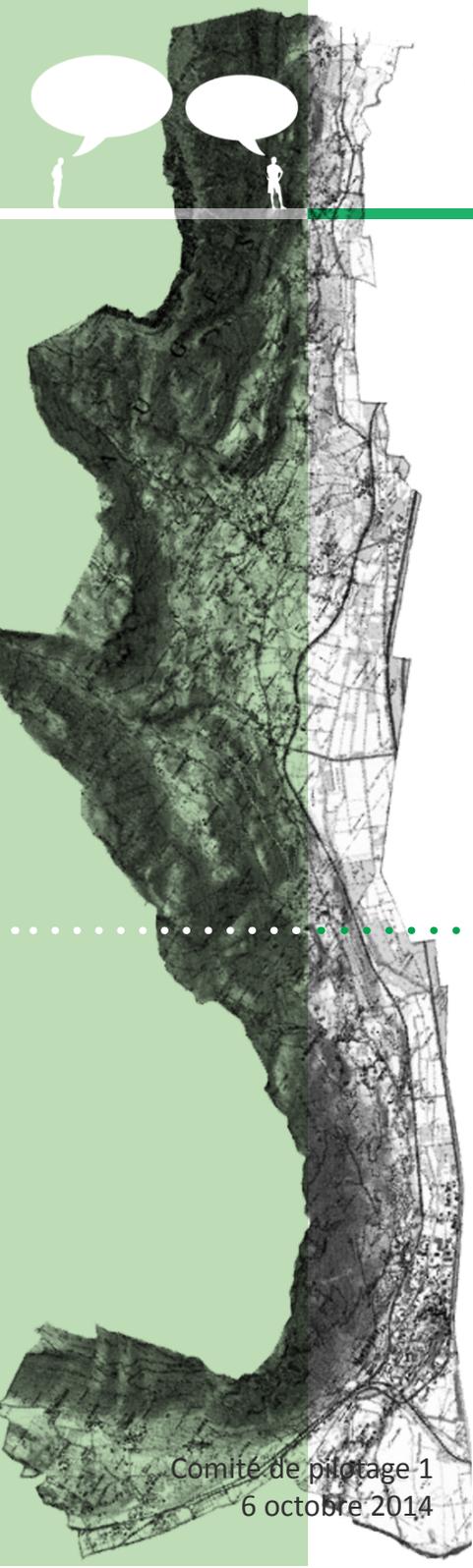


COMITÉ DE PILOTAGE 1

6 octobre 2014

- Caroline Giorgetti - Sites & Paysages - Paysagiste mandataire
- Claire Bonneton - Jam Ingénierie - Urbaniste et paysagiste dplg
- Christophe Séraudie - EURL Archimélé Architecte dplg
- Jacques Félix Faure - Atelier 17C - Architecte



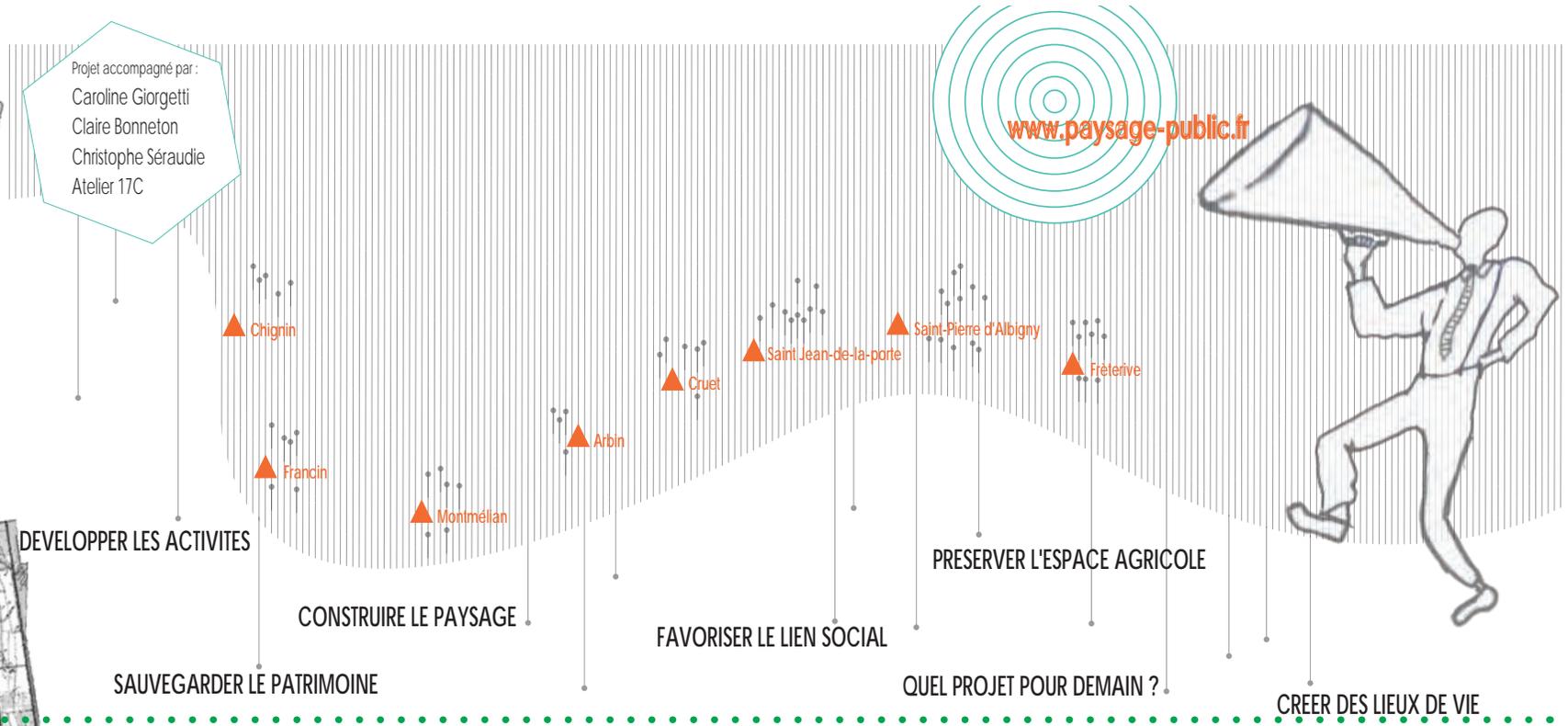
ORDRE DU JOUR

1. Rappel du contexte et de la démarche d'animation
2. Retours de l'atelier de démarrage et autres animations
3. Synthèse bibliographique
4. Programme des ateliers participatifs

RAPPEL DU CONTEXTE ET DE LA DÉMARCHE D'ANIMATION

OBJECTIF

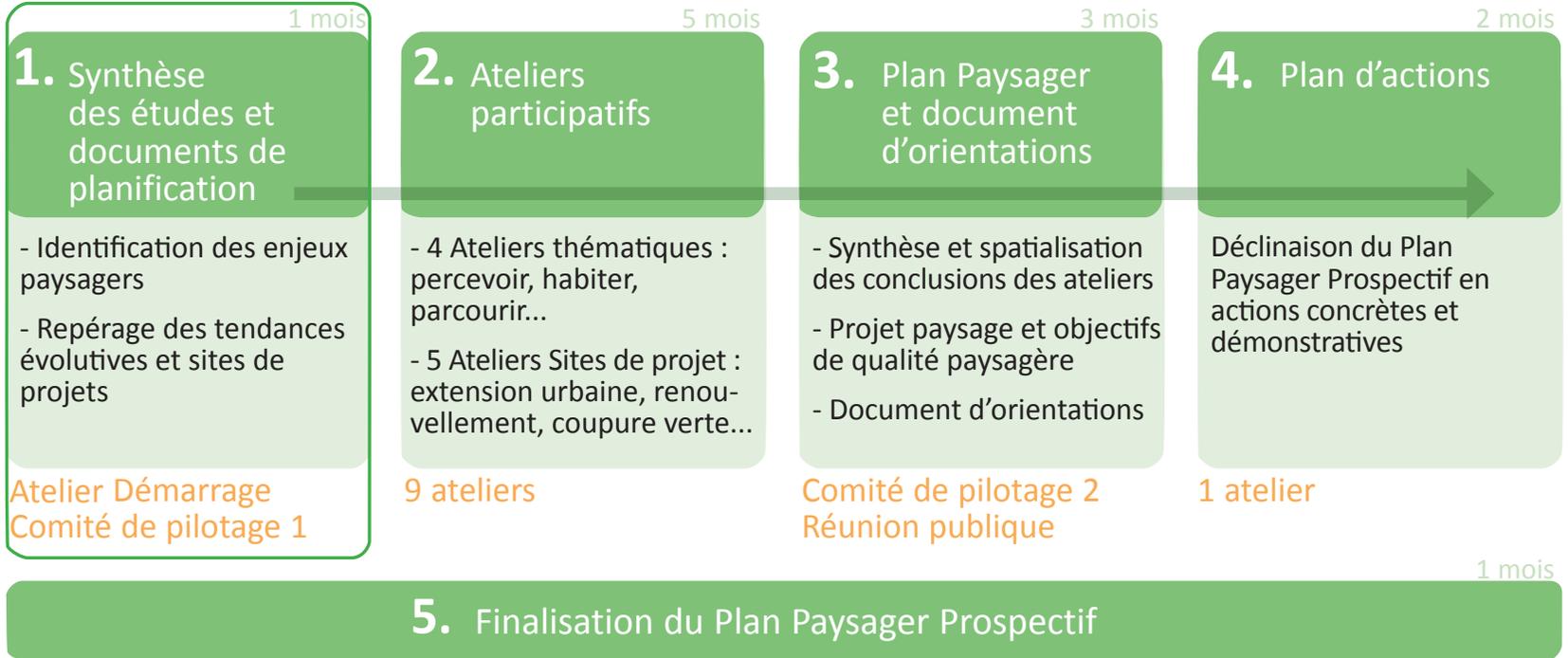
> Se questionner et définir ensemble un projet de paysage pour demain



RAPPEL DU CONTEXTE ET DE LA DÉMARCHE D'ANIMATION

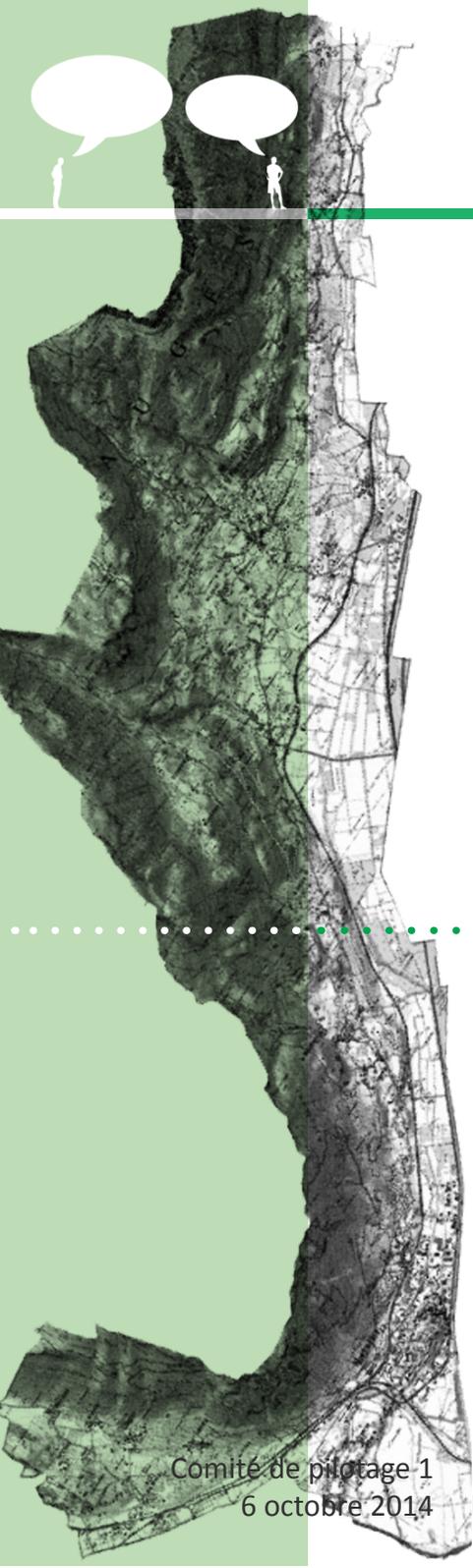
METHODOLOGIE

> Tranche ferme



Comité de pilotage 3 | Réunion de restitution à l'ensemble des élus de la Communauté de communes | Réunion publique

> Tranche conditionnelle : élaboration de fiches-action détaillées



RETOURS DE L'ATELIER DE DÉMARRAGE

et autres animations

Comité de pilotage 1
6 octobre 2014

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie
Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémonts des Bauges / Combe de Savoie

RETOURS DE L'ATELIER DE DÉMARRAGE

1 Identité du territoire : les points forts

2

1. Le patrimoine, ce qui est lié à l'histoire des lieux dont les éléments repères et symboliques (château, tours, maisons fortes...), mais aussi les hameaux en grappe, l'habitat ancien regroupé, les parties anciennes des villes. Ils restent des repères forts et structurants dans le paysage.

2. Les éléments naturels : les sommets, les crêtes, les cols, l'Isère et ses berges, les paysages viticoles... Ils restent les éléments majeurs qui participent à la qualité du paysage.

> Les mettre en valeur, les sauvegarder, c'est d'abord identifier d'où on les regarde et comment ces vues peuvent être pérennisées voire requalifiées. Ensuite, c'est prendre conscience des limites à donner aux extensions urbaines ou des villages, c'est mieux maîtriser la fermeture du paysage par la forêt, c'est mieux respecter les coulées vertes.

> Il nous faut donc particulièrement travailler sur:

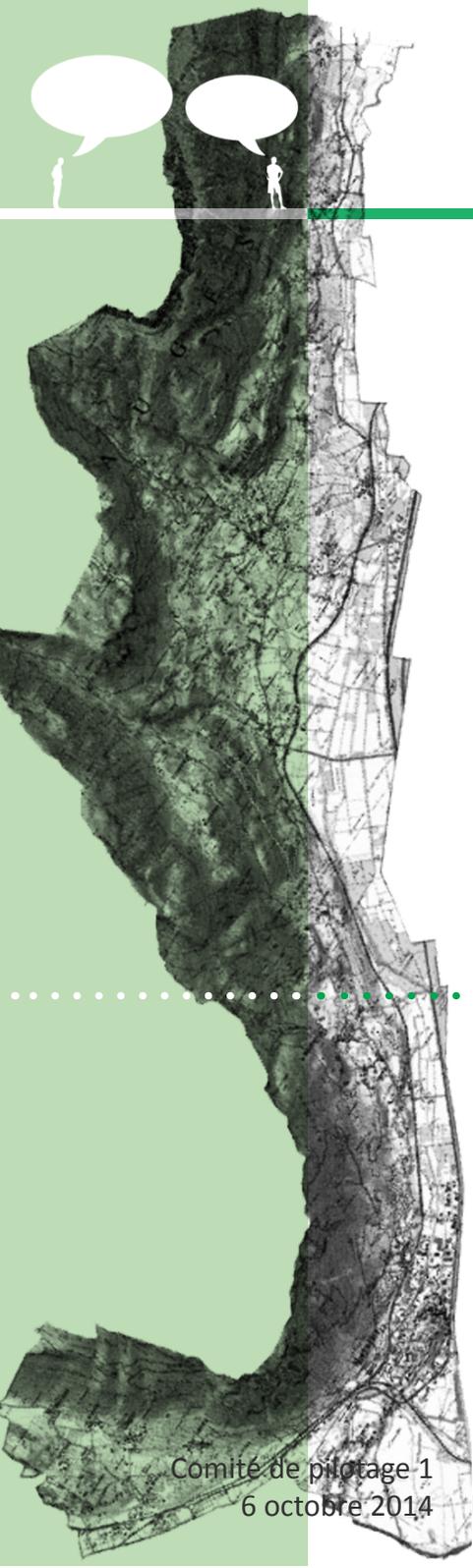
- les cônes de vue
- la RD201 qui reste un formidable outil pour voir ce paysage
- les entrées de village et de ville, leur traversée
- les points de vue remarquables



RETOURS DE L'ATELIER DE DÉMARRAGE

2 & 3 Regards croisés + sites en devenir : des enjeux partagés

2



Thématique abordée	Enjeux /problématiques	Site repéré
Perceptions visuelles / sites emblématiques / points repère	Préservation	La Savoyarde, sommet emblématique
		L' Arclusaz, falaises, sommet, exemple européen de synclinal perché
		Vues dégagées sur les grands massifs (Cruet)
		Belles vues Belledonne Mont Blanc villages (St-Jean de la Porte)
Viticulture	Préservation	Paysage viticole – Vignoble / ensemble du coteau / continuité
		Evolution
	Evolution	Murs autobloquants (Chignin)
		Recul du bois au profit de la vigne
Agriculture	Banalisation	Mais
		Grandes surfaces uniformes de maïs et de vignes (pépinières) – Manque de haies (St-Jean-de-la-Porte)
	Préservation	Pépinières (rayonnement)
		Intégration
Forêts & prairies	Evolution	Régression des pelouses sèches
		Forêt semble absorber le paysage (St Jean de la Porte)
		Fermeture des espaces en pelouses sèches ou anciennes vignes (St-Pierre d' Albigny)
Rivières	Renaturation	Projet Bondeloge (Francin).
		Questionnement/budget restauration
	Accès	Traitement des berges de l' Isère, problème d' entretien et d' accessibilité (Montmélian-Arbin)
		Berges de l' Isère inaccessibles (Cruet)
Conservation	Les Îles de la Rive, milieu naturel à conserver (Cruet)	



Comité de pilotage 1
6 octobre 2014

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémonts des Bauges / Combe de Savoie

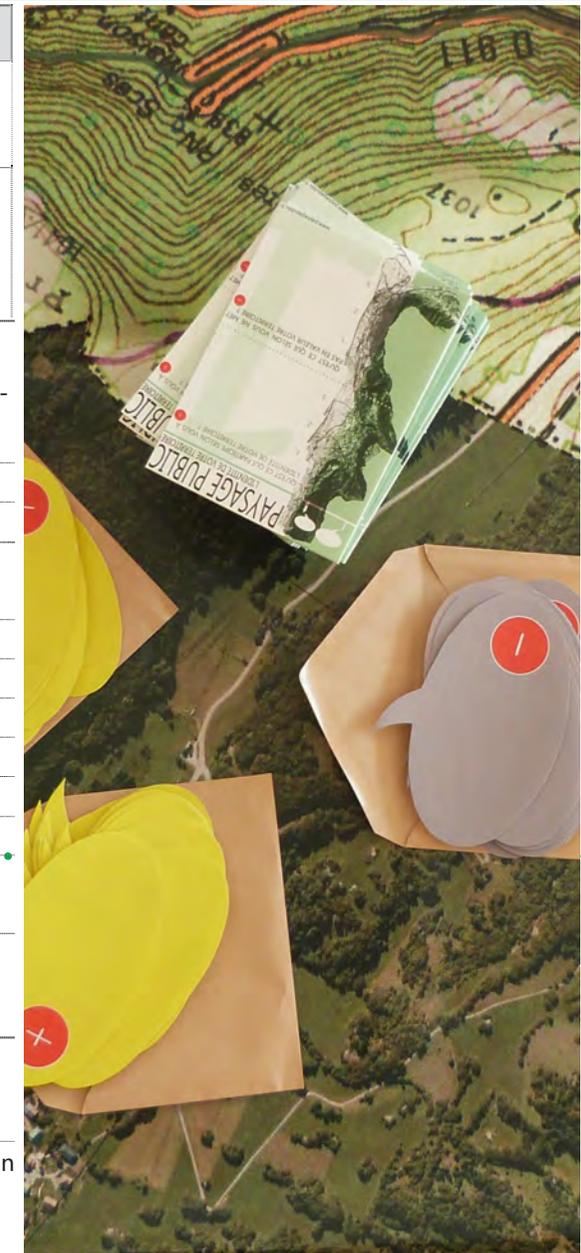
RETOURS DE L'ATELIER DE DÉMARRAGE

2 & 3 Regards croisés + sites en devenir : des enjeux partagés

2



Thématique abordée	Enjeux /problématiques	Site repéré	
	Valorisation Sensibilisation	Cours de la Bialle (?) et zones humides, comment valoriser et s' approprier ce patrimoine naturel ?, amène diversité dans ce paysage	
Transition/limites espaces urbanisés / secteurs viti-coles ou agricoles	Traitement ?	Relation des espaces urbanisés avec les secteurs viticoles, agricoles. Quelle qualité de l' espace public ? Vers Montmélian gare.	
Gestion de l' espace		« Quelle alternative à la vigne pour préserver le coteau de l' enrichissement, sans pour cela laisser la place à une urbanisation incontrôlée ? »	
Centre-ville	Patrimoine	Préservation	Hameau Le Villard (Chignin) Tours/châteaux de Chignin Vieille ville Montmélian, ensemble urbain qui mérite d' être valorisé Patrimoine viticole : vigne, sartos (celliers), bâti, chemins... Château de Miolans (St-Pierre-d' Albigny) Habitat aggloméré, hameaux (Chignin)
		Restauration	Restauration patrimoine (Chignin)
		Sauvegarde /	Chartreuse de Lourdens (Cruet)
		Mise en valeur	Monastère/château de Menjoud (St-Pierre-d' Albigny)
		Attractivité	Montmélian - St-Pierre d' Albigny
	Commerces		
	Valorisation	Montmélian : « Comment faire revenir les commerces et dynamiser le centre historique ? » Centre-ville St-Pierre-d' Albigny « Comment le valoriser pour inciter les nouveaux habitants à y venir ? » St-Pierre-d' Albigny « Est-ce une commune qui devient un dortoir, qui perd son caractère et dont le centre-ville se meurt ? »	



Comité de pilotage 1
6 octobre 2014

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémonts des Bauges / Combe de Savoie

RETOURS DE L'ATELIER DE DÉMARRAGE

2 & 3 Regards croisés + sites en devenir : des enjeux partagés

2

Thématique abordée	Enjeux /problématiques	Site repéré	
Formes urbaines / Urbanisation	Préservation Continuité	Habitat tradi organisé en hameaux identifiés, qualité patrimoniale (Cruet – Fréterives) Hameaux (St-Jean de la Porte)	
		Evolution	Lotissements (St-Jean de la Porte) Mitage - Constructions individuelles mal maîtrisées Urbanisation en zone viticole (Montmélian) « Comment gérer l'urbanisation tout en restant en harmonie avec le Paysage ? »
	Projet	Triangle sud Montmélian : « Inventer la ville de demain dans « le Triangle Sud ». Soyons innovant et exemplaire dans ce projet futur. »	
	Activités	Requalification ? Renouvellement ?	Zones industrielles (Montmélian) Friches (Montmélian - St-Pierre d' Albigny) Ancien site dépôt pétrolier (Chignin)
Entrée de ville		Requalification	Montmélian - St-Pierre d' Albigny
Infrastructures		Impact paysager	Ligne EDF
	Qualification	RD 1006 pas attractive, Axe routier décalé, en limite du territoire, Tuyau Signalétique Montmélian – Arbin - St-Pierre d' Albigny RD201 qui parcourt villages et hameaux, route balcon Manque pistes cyclables sur RD201 « Que faire de tous les délaissés le long de la rd1006 ? (berges Isère, zones artisanales, friches commerciales...)	
		Préservation	Rythme des platanes sur la RD1006 (St-Jean-de-la Porte)
		Projet	Contournement St-Jean-de-la-Porte



RETOURS DE L'ATELIER DE DÉMARRAGE

2 & 3 Regards croisés + sites en devenir : des enjeux partagés

2

Thématique abordée	Enjeux /problématiques	Site repéré
Mobilités douces	Développement	Accès au chemin des vignes depuis à la gare de Montmélian, à vélo
		Manque pistes cyclables sur RD201
		« Comment améliorer la liaison entre la gare et le chef-lieu de St-Pierre-d' Albigny ? »
		Portion du chemin de la Bialle (?) qui passe dans vignoble, pourrait devenir super voie verte
Tourisme & loisirs	Valorisation	Sentier dans les vignes (St-Jean de la Porte)
		Montagne : panorama, sport
		Lac de Carouge (St-Pierre d' Albigny)
	Chemin en balcon pour piétons/cyclistes (St-Pierre d' Albigny)	
Développement	Pas d' accueil touristique à St-Pierre d' Albigny	
	Manque d' hébergement	
	« Comment développer l' hébergement en gîte dans le patrimoine construit à rénover ? »	
Environnement		Pollution / viticulture
		Développement photovoltaïque sur bâtiments agricoles



RETOURS SUR LA QU'ARA BARA

le 7 septembre

2

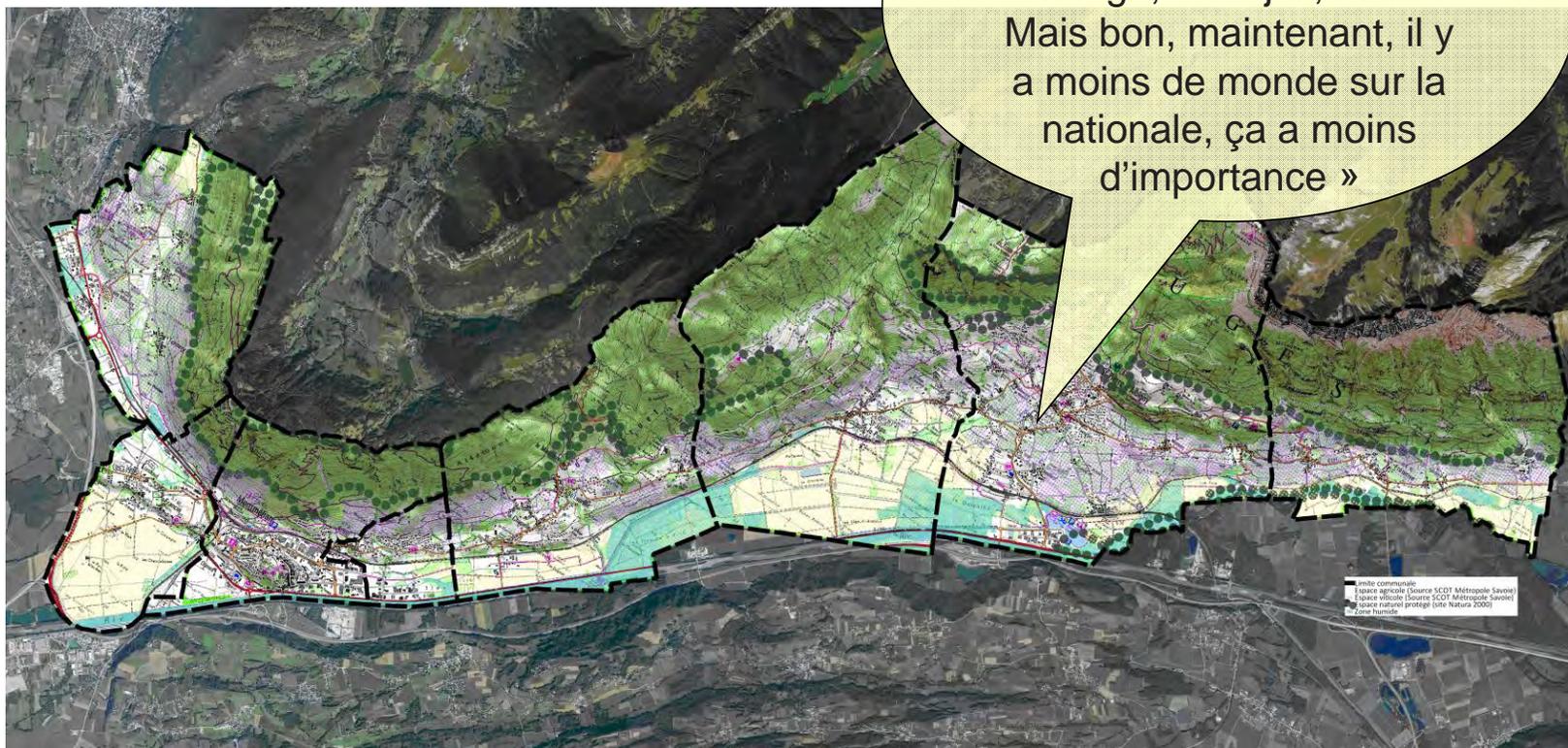
Des temps privilégiés : donner la parole aux habitants

Retour sur la Foire de Qu'Ara bara



Paroles habitantes:

« Je prenais la D201, vous traversez un tas de village, c'est joli, hein. Mais bon, maintenant, il y a moins de monde sur la nationale, ça a moins d'importance »



Traduction en enjeu :

Le devenir de la RD1006, l'ancienne nationale ?

> Une réponse à trouver dans la relation entre les usages de la RD201 et ceux de l'autoroute.

RETOURS SUR LA QU'ARA BARA

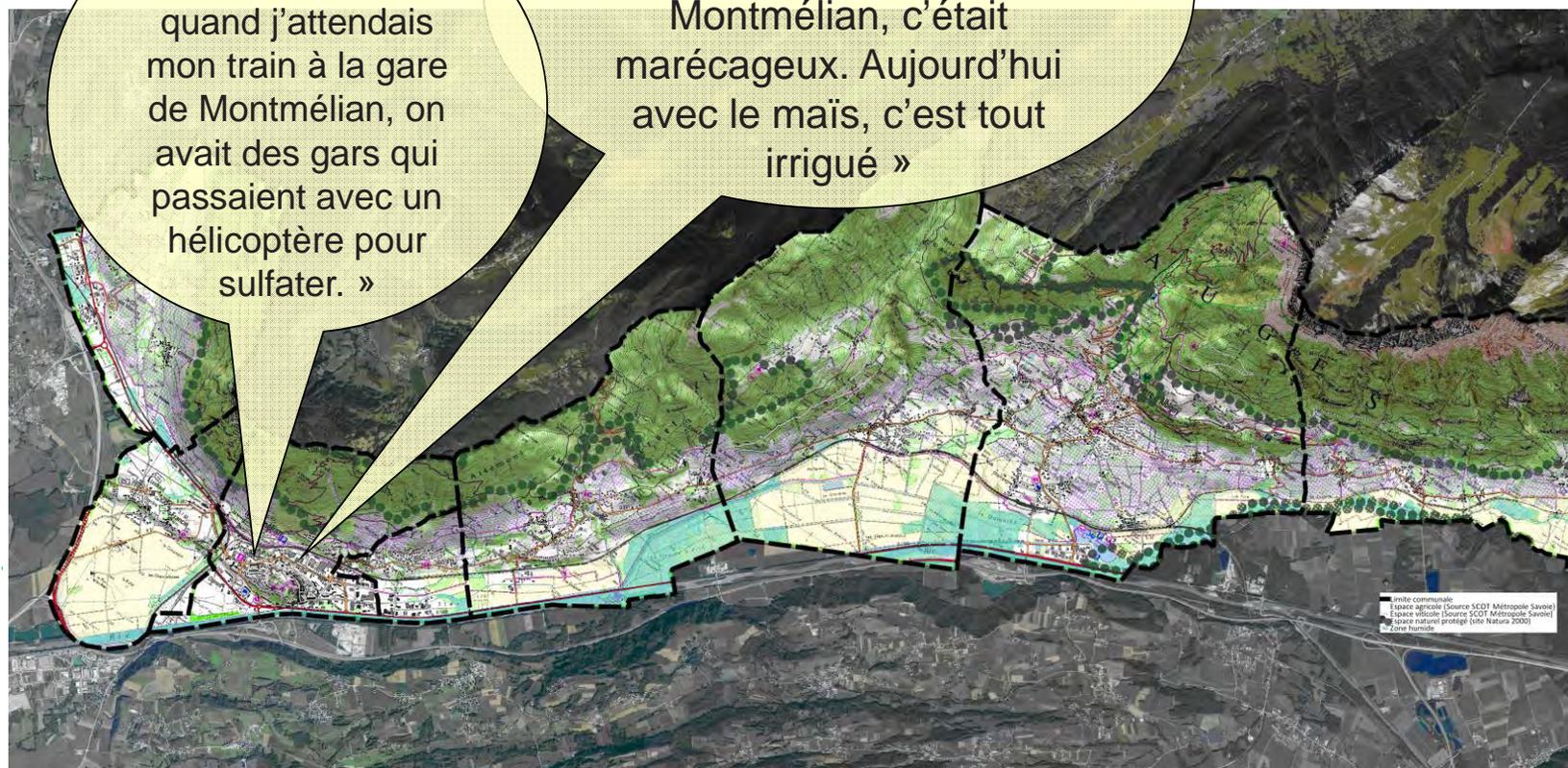
le 7 septembre

2

Paroles habitantes

« il y a une époque quand j'attendais mon train à la gare de Montmélian, on avait des gars qui passaient avec un hélicoptère pour sulfater. »

« Des zones humides ? Il n'y en a plus beaucoup. Quand on était petits à Montmélian, c'était marécageux. Aujourd'hui avec le maïs, c'est tout irrigué »



Traduction en enjeu :

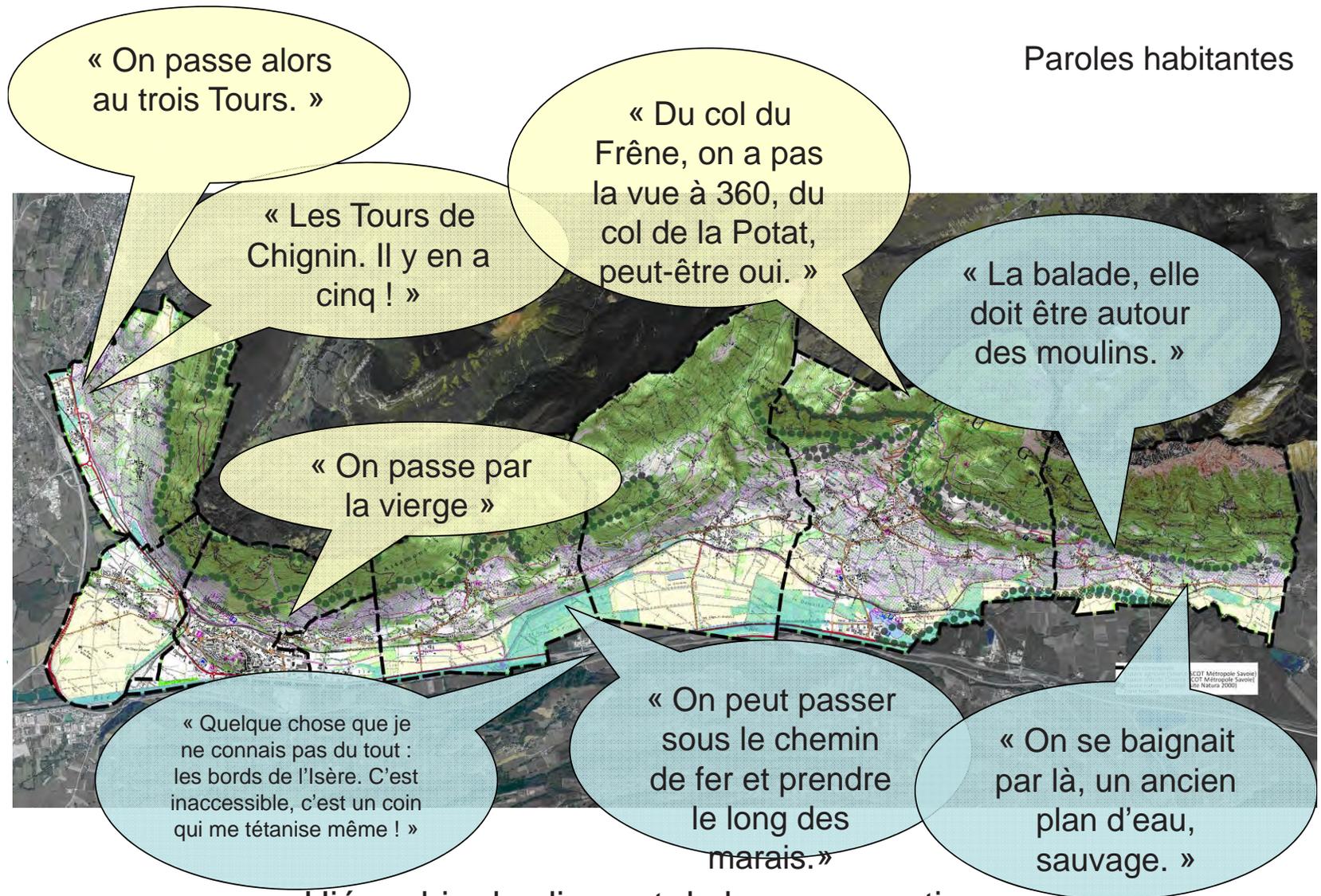
- Valorisation des zones humides ?
- Poursuivre les efforts de l'amélioration des pratiques agricoles ?

RETOURS SUR LA QU'ARA BARA

le 7 septembre

2

Paroles habitantes



Hiérarchie des lieux et de leurs perceptions :
emblématiques, dégradés, connus, intimistes.

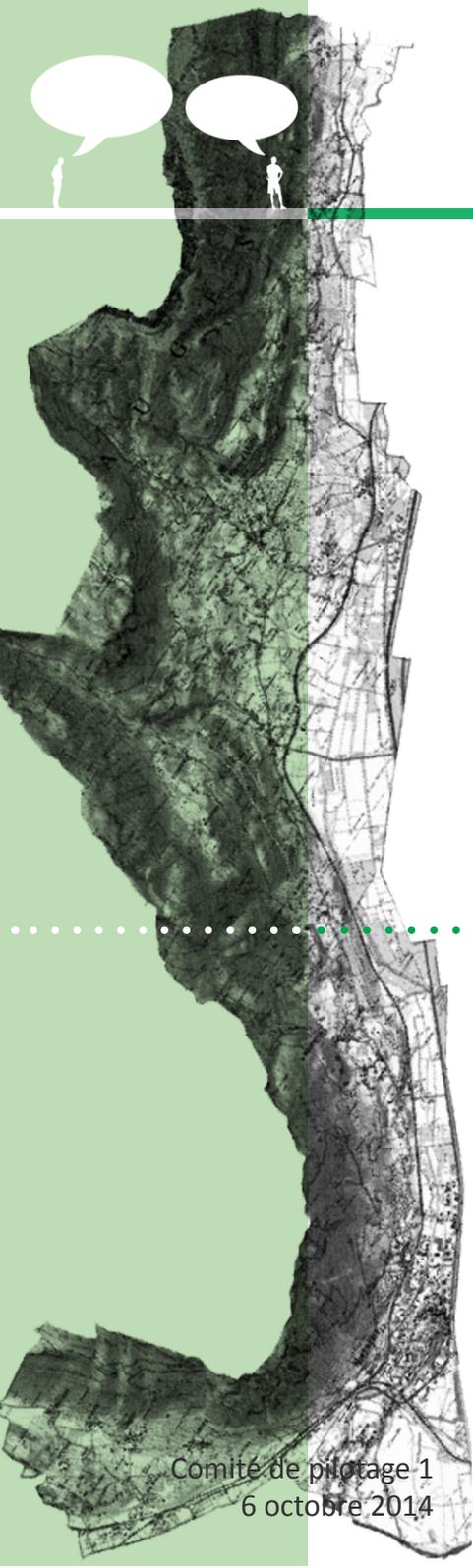
ATELIER AU PNR DU MASSIF DES BAUGES

le 22 septembre

2



- Le point de vue des chargés de mission sur les points positifs, vecteur de l'identité du territoire / les points négatifs : des réponses proches des réponses de l'atelier de démarrage, des précisions de «spécialistes» (sites géologiques comme le synclinal perché de l'Arclusaz ou élément de patrimoine comme le Bac de Pau, ancien chemin du fer des Bauges à la Maurienne...)
- Les tendances évolutives du paysage et les actions du PNR réalisées, en cours, projetées... illustrées par des parcours sur le territoire (des concurrences entre urbanisation/vignes/milieu naturel aux actions de valorisation du patrimoine en passant par un projet de cyclotourisme associé au train...)



SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

1 Paysage

7 familles de paysages DIREN Rhône-Alpes 2005
Charte architecturale et paysagère Coeur de Savoie CAUE de Savoie 2007

2 Milieux naturels, trame verte et bleue

Document d'objectifs Site Natura 2000-2004
Mémento du patrimoine naturel 2008
Réseaux Ecologique de Rhône-Alpes 2009
Etude pelouses sèches PNRMB 2013
Schéma Régional de Cohérence Ecologique 2013

3 SCOT Métropole Savoie

4 Charte PNR Massif des Bauges

5 Documents d'urbanisme

6 «Mise en tourisme des paysages»

Label vignobles et découvertes
Chemin des vignes et aménagement des boucles / études associées
Etude de positionnement touristique de Montmélian

Apport pour la démarche

- Appropriation des éléments de connaissance et compréhension du territoire
- Intégration des documents cadre
- Lecture prospective à travers les documents d'urbanisme
- S'appuyer sur des actions réalisées ou projetées sur le territoire pour alimenter les questionnements en atelier



SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

1 Paysage

3



Paysage organisé en bandes étagées et variées

Plaine

Isère et milieux humides associés (boisements, marais relictuels...) / Agriculture / Infrastructures / Activités / Inondation

Coteaux

Vignes surtout / Villages et hameaux à mi-pente / Châteaux et demeures seigneuriales ponctuent le coteau / Prairies en transition vigne-forêt / Vues panoramiques

Versants forestiers

Barres rocheuses et crêtes

Enjeux de conservation de l'organisation et lisibilité du paysage :

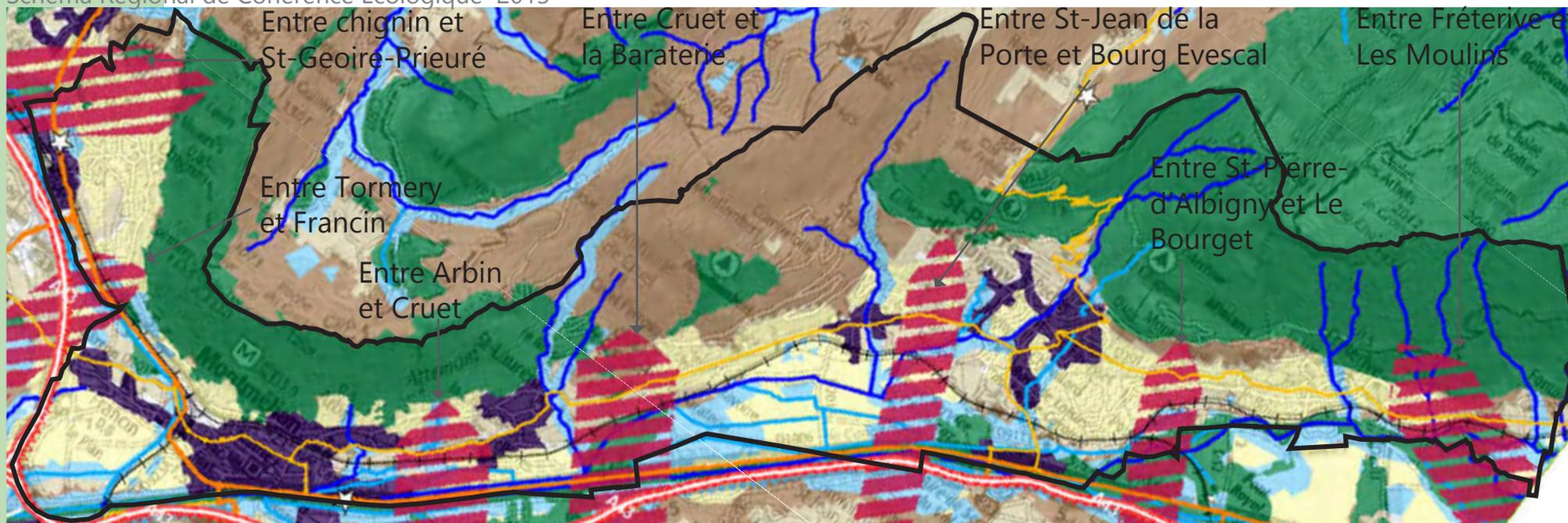
- Maîtriser l'urbanisation diffuse
- Gérer les conflits spatiaux entre diverses vocations
- Soutenir la viticulture
- Valoriser la RD1006
- Développer les liaisons douces (lien cours d'eau et zones humides)
- Maintenir des connexions naturelles transversales

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

2 Milieux naturels, trame verte et bleue

3

Schéma Régional de Cohérence Ecologique 2013



Trame bleue

L'Isère et milieux humides associés : cours et berges, boisements alluviaux, la Bialle et les marais à l'aval.

Réservoirs de biodiversité et espaces perméables forts :

- Pelouses sèches : entre vignoble et forêt, rare et forte valeur écologique (orchidées, papillons, oiseaux...).
- Forêts «thermophiles» : des boisements d'intérêt européen
- Barres rocheuses : flore et faune spécifique.

Corridors écologiques d'importance régionale

PNR Massif des Bauges - CC Coeur de Savoie

Démarche d'animation intercommunale sur la question du paysage en Piémonts des Bauges / Combe de Savoie

Enjeux relevés par le RERA :

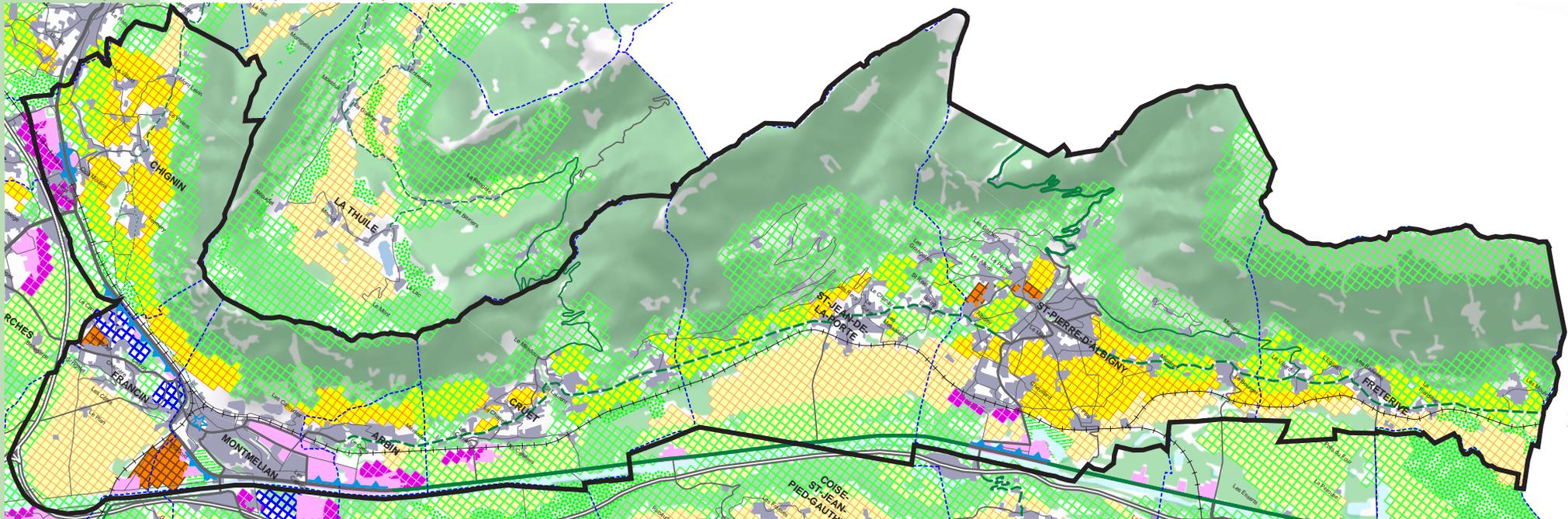
- Connexion entre massifs (Chartreuse, Belledonne, Bauges).
- Traversée des vallées intra-alpines compromises par le cumul d'infrastructures et l'urbanisation.
- Disparition des pelouses sèches.

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

3 Le SCOT de Métropole Savoie

3

Carte «Equilibre Développement / protection» - 21.06.2005



- Périmètre du SCOT : 103 communes

- Approbation : 2005, Période : 1999 - 2020

Prescriptions en matière de production de logements

- Des secteurs préférentiels de développement pour une gestion économe de l'espace : le renouvellement urbain / les pôles préférentiels d'urbanisation (Montmélian / Francin et Saint Pierre d'Albigny) / Un développement limité des communes rurales

- Des objectifs qualitatifs et d'économie du foncier

Prescriptions en matière de zones d'activités

- Des sites identifiés pour des extensions de ZA existantes pour un développement économique cohérent

> Apport pour la démarche

S'interroger sur :

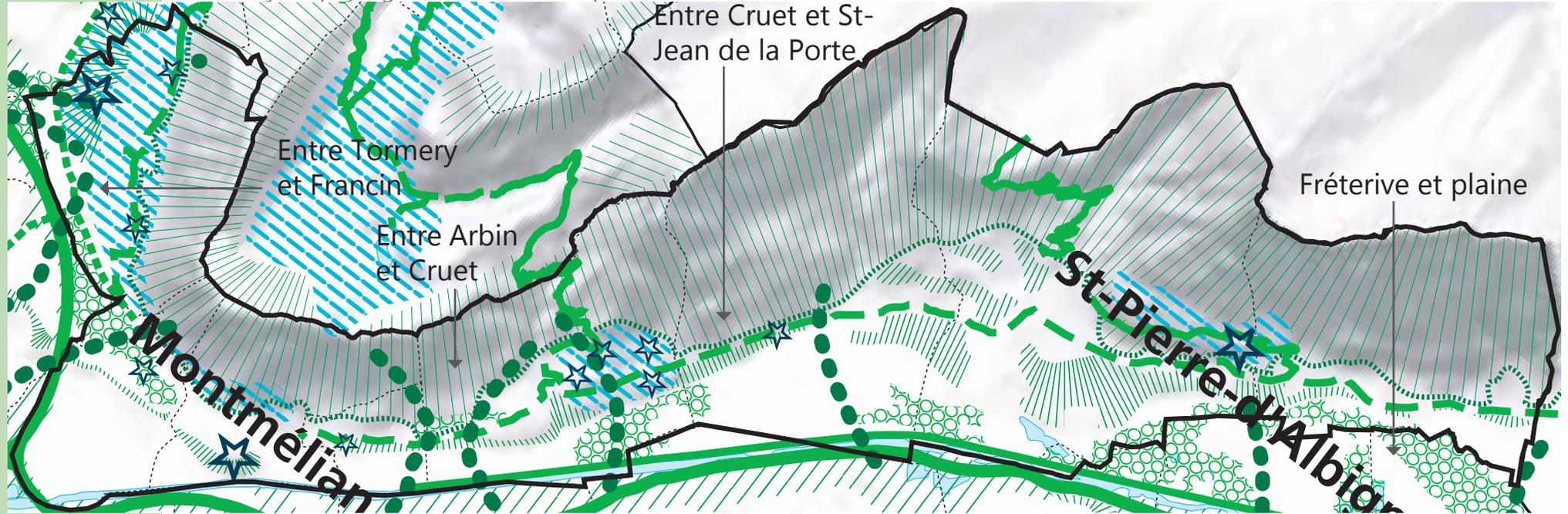
- Les moyens de mettre en oeuvre concrètement les objectifs du SCOT : en terme de localisation des constructions, de densité, de typologie d'habitat, etc.

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

3 Le SCOT de Métropole Savoie

3

Carte «Inventaire des enjeux paysagers» - SCoT Métropole Savoie



Prescriptions en matière de protections

- Protection des espaces naturels et ruraux :
 - pour des motifs agricoles et/ou paysager : espaces viticoles, agricoles, paysagers
 - pour la qualité du milieu naturel
- Protections linéaires
 - Routes vertes : Protection des paysages vus depuis ces routes
 - Routes rurales de caractère : Préservation de « fenêtres paysagères » entre les villages et hameaux
- Les coupures vertes inter-agglomérations

> Apport pour la démarche

S'interroger sur :

- Les qualités internes des espaces protégés et leurs évolutions
- Les potentialités de traitement, aménagement, valorisation...

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

4 La charte du PNR du Massif des Bauges

3

Plan stratégique du Parc - 25.05.2007



- Périmètre du PNRMB : 65 communes
- Entrée en vigueur Charte : 2007, Période Charte : 2008 - 2020

Une organisation en pôles

- pôles de services et de commerces (Montmélian, Saint Pierre d'Albigny)
- pôles majeurs d'emplois structurant (Chignin, Francin, Arbin, Cruet, Fréterive)
- un pôle touristique majeur (Combe de Savoie viticole)

Des enjeux de maîtrise de l'urbanisation et de frein au phénomène de péri-urbanisation

> Apport pour la démarche

S'interroger sur :

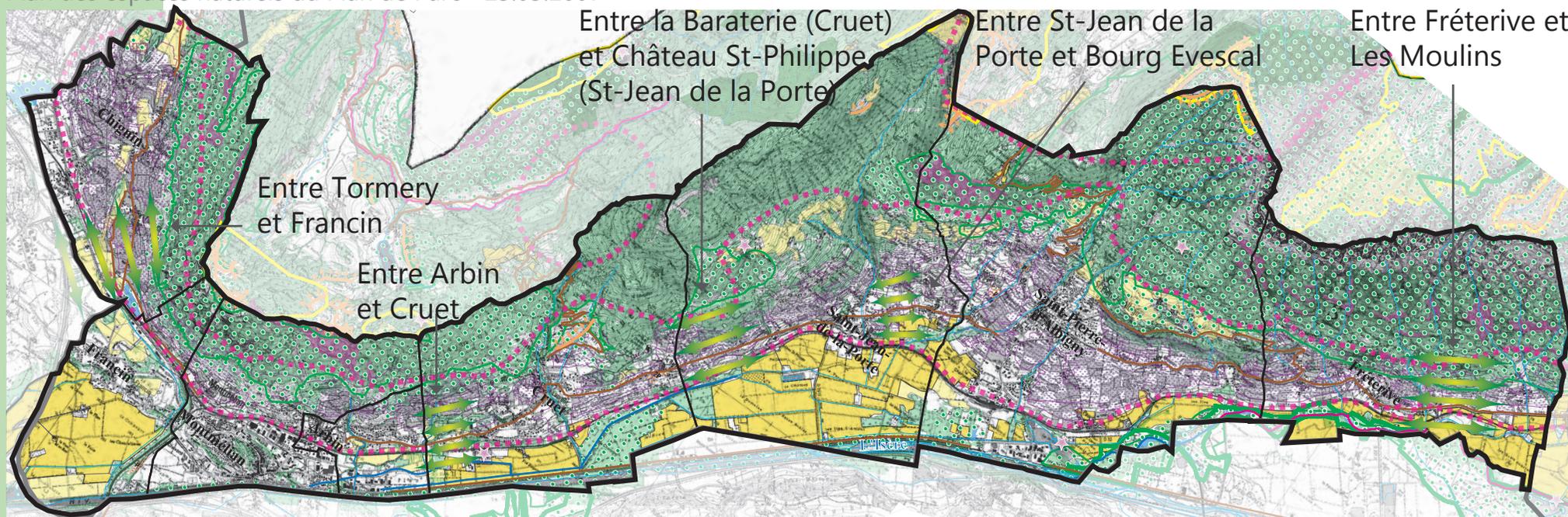
- La maîtrise concrète de l'urbanisation en terme d'économie du foncier et en terme de valorisation du territoire
- Les déplacements dans les communes et vers les pôles

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

4 La charte du PNR du Massif des Bauges

3

Plan des espaces naturels du Plan de Parc - 25.05.2007



Vocations et orientations générales

- Un ensemble paysager remarquable du Parc
- Préserver, gérer voire restaurer les espaces naturels :
 - Espaces reconnus d'intérêt écologiques majeurs
 - Espaces rupestres, zones humides, cours d'eau et milieux aquatiques
- Pérenniser et développer une activité agricole durable, gérer et valoriser les patrimoines
Espaces agricoles, vecteurs de l'identité rurale, du cadre de vie et de la qualité du patrimoine naturel et des paysages
- Des coupures paysagères

> Apport pour la démarche

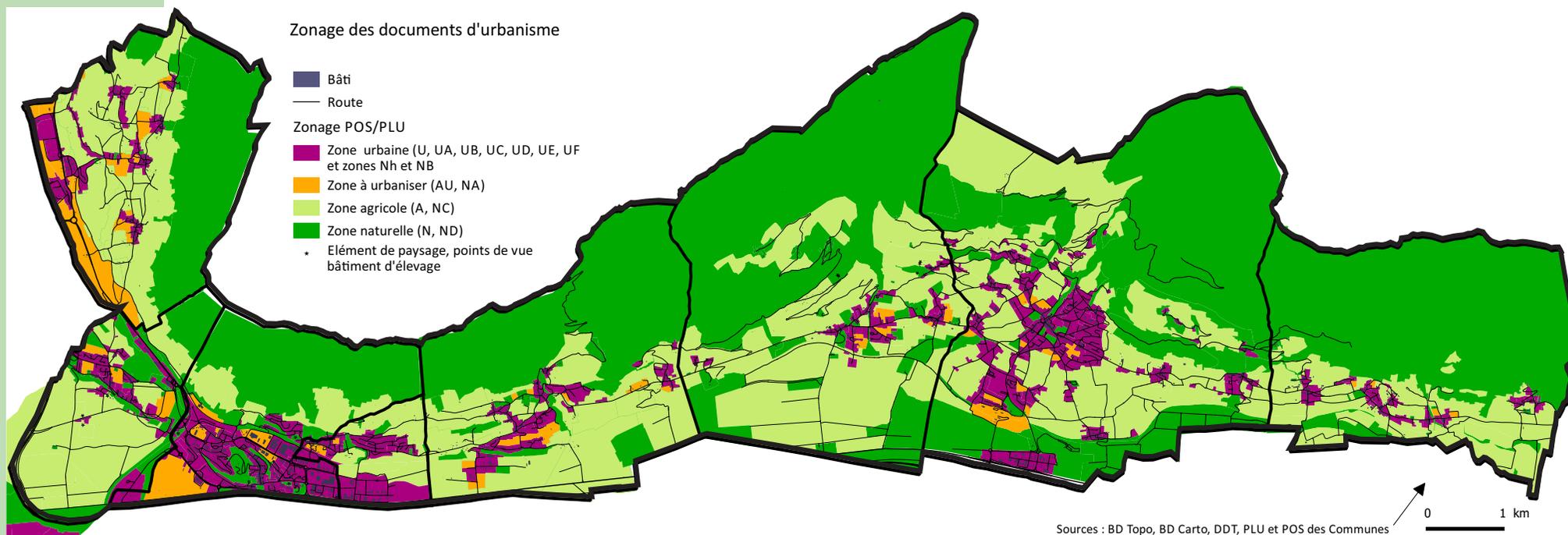
S'interroger sur :

- La prise en compte du paysage au quotidien (aménagement, développement)
- La gestion et la valorisation des patrimoines naturels, agricoles, paysagers, bâtis...
- Les coupures paysagères

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

5 Les documents d'urbanisme

3



	Commune	Statut	Date approbation
SIG Non à jour	Arbin	POS	Modification 3 - 2010
	Chignin	POS	Révision 1993 Modification 1 - 2002
	Cruet	POS	Révision 1997 Révision Simplifiée 1 / Modification 3 - 2009
	Francin	PLU	PLU 2012 ? Modification Simplifiée 1 - 2013
	Fréterive	PLU	PLU 2006 Modification 3 - 2014
	Montmélian	PLU	2012
	Saint-Jean-de-la-Porte	PLU	PLU 2011 Modification 1 - 2013
SIG Non à jour	Saint-Pierre-d'Albigny	PLU	PLU 2008 Révision Simplifiée 1 / Révision allégée - 2013

> Constats

- Le développement va se faire sous différentes formes, sur des secteurs à l'intérieur des espaces déjà bâtis ou à l'extérieur. Toutes les communes sont concernées.
- Les PLU intègrent, à différents niveaux, la dimension paysagère : préservation de coupures vertes, protection des espaces agricoles et naturels, aménagement des espaces publics et liaisons douces, mise en valeur des patrimoines, qualification des entrées de villes...

> Apport pour la démarche

- Repérer les sites amenés à évoluer, en identifier certains pour support potentiel des ateliers
- Explorer les différentes formes du développement et leurs potentialités / approche qualitative

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

6 «Mise en tourisme des paysages»

3

Chemin des vignes : Un chemin de randonnée, Quatre boucles thématiques, à faire en famille CCCS

Sentier des papillons :
Balade entre vignes et pelouses sèches à la découverte de la biodiversité (Papillons, cigales, oiseaux, criquets...) et découverte des paysages de la Combe de Savoie, un vignoble suspendu face aux Alpes.
Départ : hameau de la Baraterie, commune de Cruet, durée de la balade 2h, suivre le balsage.

Les vignes sous les Cascades : Suivez le parcours et découvrez comment quatre générations de Fréterivots ont tiré parti d'un environnement montagnard rude pour faire de la Combe de Savoie l'un des principaux lieux de production de plants de vignes en France.
Départ : parking de la salle des fêtes de Fréterive, face à la roue à aubes, durée de la balade 2h, suivre le balsage.

Chemin des vignes : Sentier de randonnée, 22 km.
Balsage Jaune des petites randonnées de pays.

A la conquête des droits d'eau : jeu de société grandeur nature, énigme, défis, négociations... ponctueront votre balade. Pour réaliser ce jeu en famille vous devrez auparavant vous procurer le baluchon du négociateur d'eau, vendu 7 € à retirer à l'office de tourisme de Saint-Pierre d'Albigny, mais aussi chez les commerçants.
Départ : parking Savoy, Saint-Pierre d'Albigny. Durée du jeu 2h30, suivre le balsage.

Promenade des Coteaux de Saint-Jean : 3 itinéraires en fonction de vos envies :
• Promenade des Vignerons Baujus : 2h pour mieux comprendre le travail du vigneron descendu du Massif des Bauges. Départ : parking de la mairie Saint-Jean-de-la-Porte.
• Promenade confort : 45 mn accessible aux personnes à mobilité réduite départ depuis le hameau des Grangettes.
• Randonnée au fil des siècles : 3h45 guidée par Pline l'Ancien à travers les âges, de la découverte du site par les Romains Jusqu'à nos jours. Départ : parking de la Mairie de Saint-Jean-de-La-Porte. Suivre le balsage.

Chemin des vignes
circuit des vignobles de savoie

Un itinéraire de chemin de randonnée de 22 km (Arbin à Fréterive) ponctué de balades familiales aménagées pour découvrir les patrimoines et équipées de dispositifs d'interprétation :

- La vigne sous les Cascades, Fréterive
- A La Conquête des droits d'eau, Saint Pierre D'Albigny
- Promenade des coteaux de Saint-Jean de la Porte (PSD)
- Le sentier des papillons, Cruet

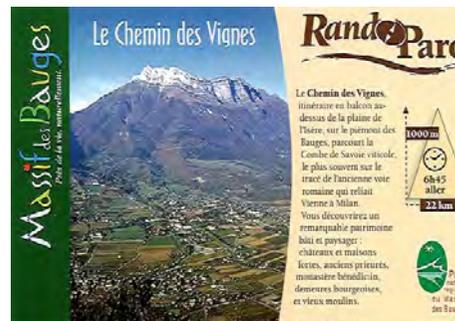
Des projets / aménagements en cours

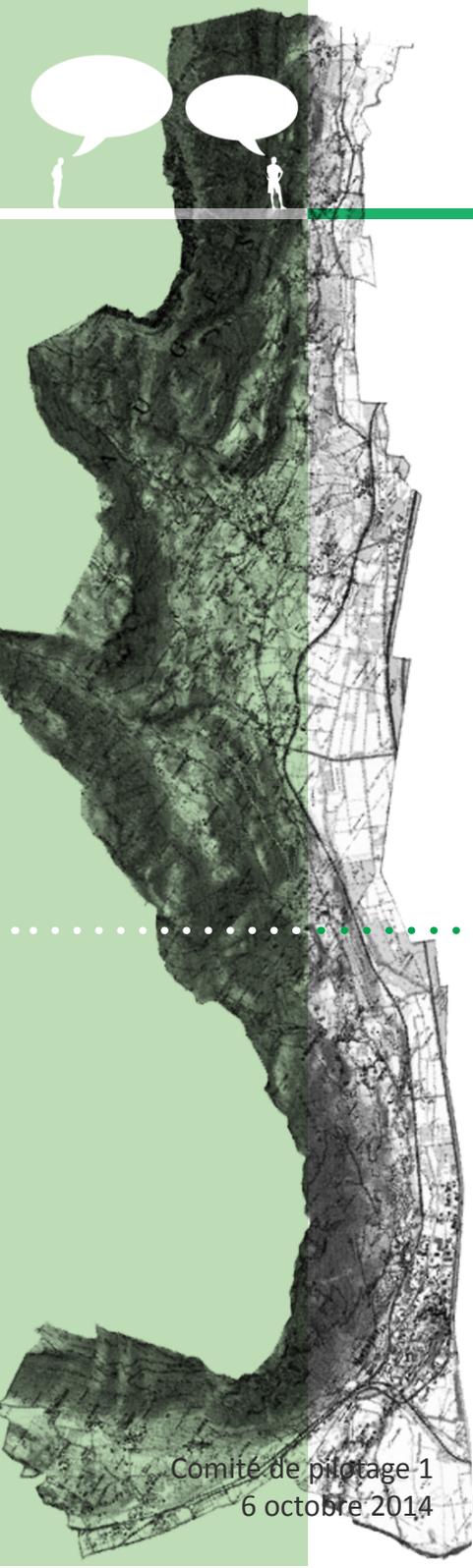
- Boucle de Miolans, Saint Pierre d'Albigny
- Boucle de Chignin
- Boucle d'Arbin

> Apport pour la démarche

• S'interroger sur les paysages comme «capital tourisme», sur la qualité des paysages «mis en tourisme»

• Explorer des pistes de valorisation d'autres ressources (patrimoine naturel, culturel, bâtis...?) en s'appuyant sur les actions réalisées





PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

1 GRAND PAYSAGE

2 DÉPLACEMENTS

3 HABITER

4 PAYSAGES VITICOLES

5 COUPURE VERTE

6 ZONE D'ACTIVITÉS

7 ENTRÉES ET TRAVERSÉES DE VILLES/VILLAGES

8 EXTENSION URBAINE

9 RENOUVELLEMENT URBAIN

Organisation des ateliers

- Un temps sur le terrain pour une lecture collective des paysages : sites et parcours choisis en fonction de ce qui a été dit en atelier, de l'analyse bibliographique, de leur capacité à illustrer les thématiques traitées
- Un temps en salle avec travail sur la grande carte

PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

1 GRAND PAYSAGE

4

1. Appréhender le territoire par sa perception externe, le paysage que l'on donne à voir, l'image du territoire
2. Comprendre l'organisation du paysage :
 - logiques d'agencement : composition du paysage, implantation des groupements bâtis ...
 - continuités, fonctionnalités agricoles et naturelles : armature «verte», l'Isère et ses affluents, plaine agricole et coteau viticole, prairies et forêts...
 - limites d'urbanisation et coupures vertes
 - perceptions visuelles, « ce qui fait patrimoine et identité » : points de vue/vues remarquables, espaces ouverts d'intérêt paysager, points repère, fronts bâtis, limites entre espaces...
3. Mesurer et analyser les tendances évolutives des paysages, évaluer les incidences paysagères et s'interroger sur l'équilibre à rechercher entre les différentes composantes paysagères
4. Introduire les différents ateliers suivants, place et rôle des différentes composantes dans le grand paysage
5. Partager les enjeux paysagers. Faire émerger des orientations, voire des actions susceptibles d'être développées par la suite

Parcours et lieu de travail

- Un belvédère pour couvrir autour de Saint-Pierre d'Albigny
- Un belvédère pour couvrir de Chignin à Montmélian
- Autour de la grande carte à Chignin

PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

2 DÉPLACEMENTS

4

1. Appréhender le territoire par sa perception interne, en complément à l'Atelier Grand Paysage
2. Comprendre l'organisation du paysage et ses changements, en lien avec l'existence d'infrastructures de déplacements
3. Prendre la mesure des différents modes de déplacements et d'infrastructures correspondantes en terme d'impact sur le paysage (notions de continuité/lien et de coupure urbaine/paysagère)
4. Faire émerger les nouvelles pratiques
5. S'interroger sur les infrastructures comme «vecteurs de paysages» : des espaces de découverte et/ou de belvédères du territoire
6. Faire émerger des orientations à l'échelle du territoire

Parcours et lieu de travail

- Parcourir transversalement le territoire pour « traverser » et éprouver les différents types d'infrastructures de déplacements : de la RN au chemin de montagne en passant par la voie ferrée, la route des balcons, les stationnements ...
- Autour de la grande carte à Saint-Jean de la Porte

PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

3 HABITER

4

1. Comprendre les différentes façons d'habiter le territoire. A prendre au sens large, c'est à dire que nous « habitons » aussi notre lieu de travail, nos lieux de loisirs (y compris à travers la notion de tourisme) et que nous nous déplaçons de l'un à l'autre
2. Percevoir les différentes organisations du bâti (par exemple : maisons de village, maisons individuelles ou logements collectifs) et leur spécificités liées au paysage de la Combe de Savoie (pente, ensoleillement, etc.)
3. Aborder les notions de densité, de mixité urbaine et sociale, de qualité des lieux
4. Formuler les caractéristiques de l'habitat du Piémont et les attentes

Parcours et lieu de travail

- Parcourir une variété de formes urbaines
- Autour de la grande carte à Cruet

PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

4 PAYSAGES VITICOLES

4

1. Comprendre la viticulture :

- ses pratiques, ses besoins, ses contraintes, son fonctionnement,
- son rôle dans l'économie locale (son poids économique, le rapport au foncier, les investissements fait dernièrement par les viticulteurs, les concurrences, les attentes...),
- son rôle « social » (combien de personnes y travaillent, quels sont les saisonniers, quelles évolutions...?)

2. Appréhender la place de la viticulture dans le paysage (vues externes) et lire les paysages viticoles (vues internes), reconnaître ses valeurs et percevoir les éléments qui nuisent à ses qualités

3. S'interroger sur évolutions en cours

- extension/régression des espaces viticoles ?
- banalisation, artificialisation du paysage par la modification des pratiques ?
- transformations du bâti viticole ?
- incidences environnementales / paysage habité ?

4. Aborder les notions de « mise en tourisme » des paysages

5. Faire émerger des orientations, voire des actions prioritaires

Parcours et lieu de travail

- Parcours sur le coteau de Chignin à Fréterive, à pied et en covoiturage
- Autour de la grande carte à Fréterive

PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

5 COUPURE VERTE

4

1. Comprendre les coupures vertes : à quoi sert une coupure verte ?, comment ça marche... importance et rôles...
2. Questionner les différentes coupures inter-agglomérations, coupures paysagères ou corridors écologiques portés dans les documents cadre
3. Explorer les moyens de préserver-maintenir ces coupures et s'interroger sur les limites et transition entre espaces bâtis et non-bâtis. Quels projets :
 - pour le traitement des limites : aménagement d'espaces de transition entre bâti et espaces viticoles-agricoles ou naturels, création de front bâti, requalification d'une entrée de ville, espaces publics...?
 - de valorisation paysagère, écologique, touristique et/ou loisirs de proximité...?
4. Définir les coupures vertes à l'échelle du territoire et tenter d'établir une typologie ? différentes vocations et potentialités ?
5. Faire émerger des orientations, voire des actions prioritaires

Parcours et lieu de travail

- Traversée de coupures vertes : de l'espace ouvert à l'espace bâti et vice-versa / limites et transitions
- Autour de la grande carte à Saint-Jean de la Porte

PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

6 ZONE D'ACTIVITÉS

4

1. Explorer les enjeux spécifiques aux zones d'activités
2. Diagnostiquer les plus et les moins du secteur
3. Faire émerger des principes d'évolution possible (principes d'urbanisation, de renouvellement, de requalification, de valorisation, de mise en lien avec les tissus habités ...) traduits sous forme de schémas synthétiques
4. Identifier les méthodes d'intervention et évaluer les besoins pour éventuellement une étude plus approfondie (méthodologie pour un site pilote...)
5. Faire émerger des orientations pour les zones d'activités à l'échelle du territoire

Parcours et lieu de travail

- Perceptions externe et interne de la zone d'activités Montmélian/Arbin
- Autour de la grande carte à Arbin

PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

7 ENTRÉES ET TRAVERSÉES DE VILLES/VILLAGES

4

1. S'interroger sur les entrées de villes/villages en termes d'image (quelles entrées pour Saint-Pierre d'Albigny depuis la RD 1006, le col de Frêne, Saint-Jean de la Porte, Fréterive ?)
2. Valoriser les usages dans les traversées et comment cela participe de la redynamisation d'un centre bourg
3. Prendre conscience des enjeux contemporains comme les nouvelles formes de déplacement, l'existence de gares ...

Parcours et lieu de travail

- Faire ensemble les parcours de traversée ou d'évitement de Saint-Pierre d'Albigny, Nord/Sud et Est/Ouest en tentant de définir ce qui constitue les portes d'entrée de Saint-Pierre d'Albigny
- S'arrêter sur les dernières interventions liées à la Gare
- Autour de la grande carte à Saint-Pierre d'Albigny

PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

8 EXTENSION URBAINE

4

1- Explorer les enjeux liés aux extensions urbaines :

- en terme de qualité de vie interne (espaces partagés, intimité, déplacements, etc.)
- en terme de perception / intégration à l'existant (perceptions visuelles réciproques, implantations urbaines, volumétries, etc.)
- en terme de liens : proximité et grand territoire
- en terme de conflit / tourisme, vignes ou autre espace agricole
- en terme d'économie du foncier, de densité

2- Appréhender la complexité d'une opération de logements ou mixte

3- Faire émerger des thèmes à traiter dans toutes les extensions urbaines

4- Identifier les extensions urbaines par typologies, et celles en conflit avec des usages ou la qualité du paysage

Parcours et lieu de travail

- Zone centrale urbanisable de Francin
- Autour de la grande carte à Francin

PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

9 RENOUVELLEMENT URBAIN

4

1. Appréhender le site dans son contexte, ses liaisons, ses caractéristiques.
2. Explorer et rappeler la complexité des enjeux liés au renouvellement urbain :
 - comment inciter au renouvellement ou à la densification urbaine ?
 - comment allier qualité urbaine, mixité, densité ?
 - comment favoriser les déplacements doux ?
 - comment profiter de ce nouveau quartier pour renforcer les liaisons avec le projet du pôle multimodal de la gare ?
3. Permettre de faire ressortir des secteurs prioritaires de renouvellement urbain à l'échelle du territoire

Parcours et lieu de travail

- Le quartier de la Gare à Montmélian
- Autour de la grande carte à Montmélian

PROGRAMME DES ATELIERS PARTICIPATIFS

10 CALENDRIER ET INSCRIPTIONS

4

Ateliers		Lieux	Dates
1	Grand Paysage	Belvédères <u>Chignin</u>	Jeudi 6 novembre (10h-16h)
2	Déplacement	<u>Saint-Jean de la Porte</u>	Jeudi 13 novembre après-midi
3	Habiter	<u>Cruet</u>	Vendredi 14 novembre matin
4	Paysages viticoles	<u>Fréterive</u>	Mardi 18 novembre (10h-16h)
5	Coupure verte	<u>Saint-Jean de la Porte</u>	Lundi 24 novembre après-midi
6	Zone d'activités	<u>Arbin</u> / Montmélian	Lundi 1er décembre après-midi
7	Entrées et traversées de villes/villages	<u>Saint-Pierre d'Albigny</u>	Mardi 2 décembre matin
8	Extension urbaine	<u>Francin</u>	Lundi 8 décembre après-midi
9	Renouvellement urbain	<u>Montmélian</u>	Mardi 9 décembre matin

Lieux en souligné = lieux des salles permettant de dérouler la grande carte

Inscriptions aux ateliers

- 20 personnes pour chaque atelier : 8 élus, 2-4 techniciens, 8-10 personnes ressources
- Les personnes ressources s'inscrivent dans 3 ateliers



SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

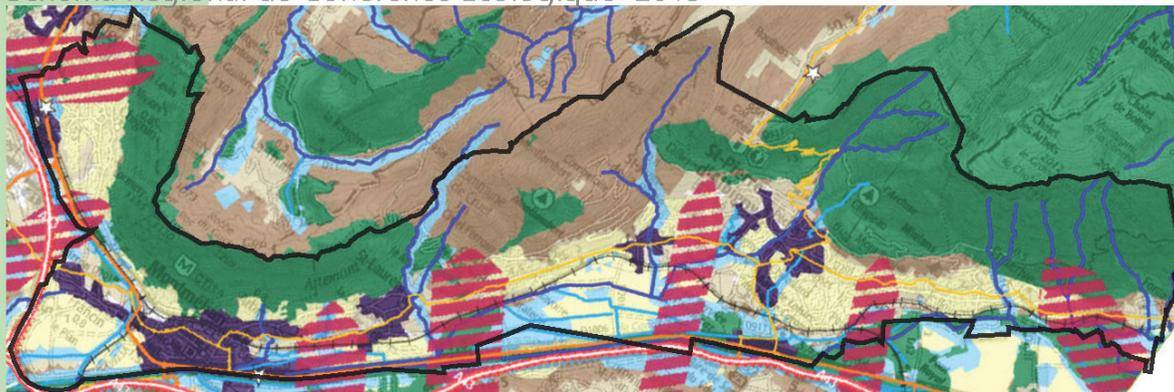
Annexes

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

2 Milieux naturels, trame verte et bleue

3

Schéma Régional de Cohérence Ecologique 2013



 Propositions de réservoirs de biodiversité

Propositions de corridors d'importance régionale :

 Fuseaux

• • • Espaces supports de la fonctionnalité écologique du territoire • • •

Espaces perméables terrestres * : continuités écologiques fonctionnelles assurant un rôle de corridor entre les réservoirs de biodiversité

 Perméabilité forte

 Perméabilité moyenne

 Espaces perméables liés aux milieux aquatiques *

* constitués à partir des données de potentialité écologique du RERA (Réseau Ecologique de Rhône-Alpes, 2010)

 Grands espaces agricoles participant de la fonctionnalité écologique du territoire

La connaissance de leur niveau réel de perméabilité reste à préciser

Réservoirs de biodiversité

Ils correspondent aux espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement.

Corridors écologiques d'importance régionale

Ils assurent les connexions entre réservoirs de biodiversité et/ou espaces perméables, en offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Trame bleue

La trame bleue est constituée d'éléments aquatiques (cours d'eau, zones humides) et des espaces d'interface entre les milieux terrestres et aquatiques. Cette définition intègre la dimension latérale des cours d'eau.

Les espaces perméables

Ils permettent d'assurer la cohérence de la Trame verte et bleue, en complément des corridors écologiques, en traduisant l'idée de connectivité globale du territoire. Ils sont globalement constitués par une nature dite « ordinaire » mais indispensable au fonctionnement écologique du territoire régional. Il s'agit principalement d'espaces terrestres à dominantes agricole, forestière et naturelle mais également d'espaces liés aux milieux aquatiques.

Les grands espaces agricoles

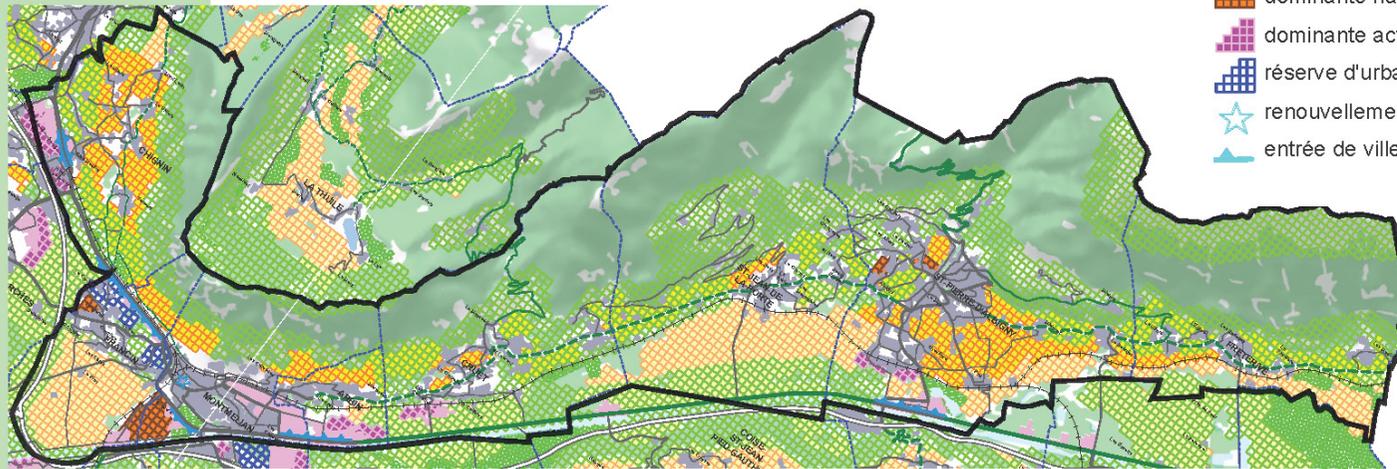
Les espaces agricoles sont un support essentiel de la qualité et de la structuration de la Trame verte et bleue de Rhône-Alpes sur le long terme. Ils participent de la fonctionnalité écologique du territoire de Rhône-Alpes notamment en pouvant être support de corridors.

Ils sont déterminés à partir de la base de données Corine Land Cover (Données 2006),

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

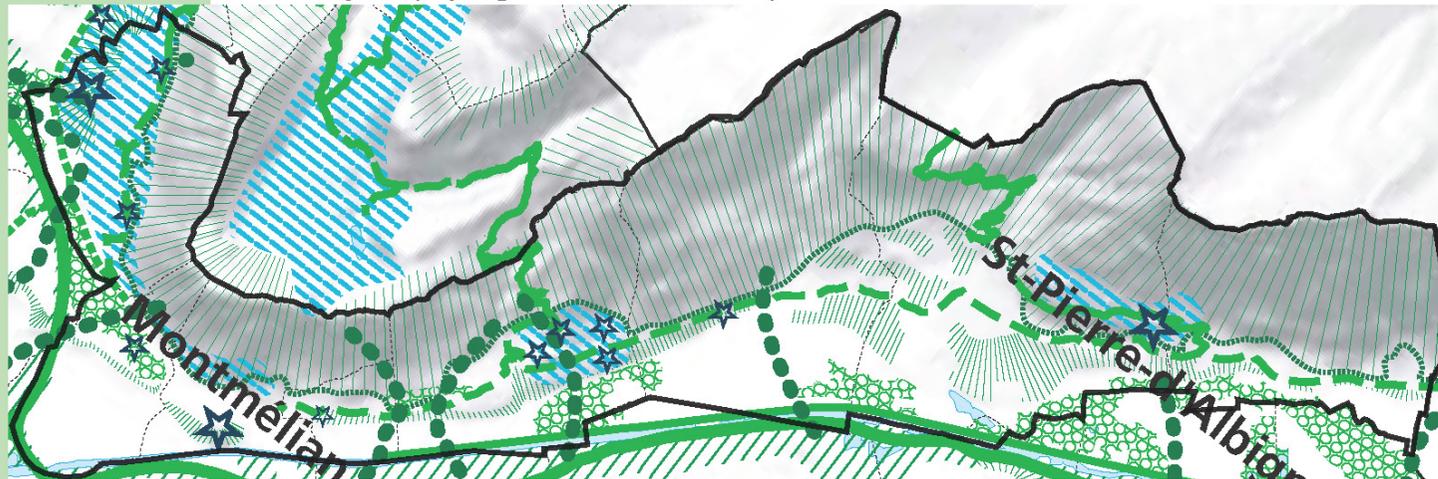
3 Le SCOT de Métropole Savoie

Carte «Equilibre Développement / protection» - 21.06.2005



- bâti existant
 - zones d'activités existantes
 - route verte
 - route rurale de caractère
-
- Pôles préférentiels d'urbanisation**
- dominante habitat
 - dominante activités
 - réserve d'urbanisation long terme
 - renouvellement urbain
 - entrée de ville
-
- Espaces à protéger**
- espace viticole
 - espace agricole
 - espace paysager
 - espace agricole et paysager
 - espace viticole et paysager
 - espace naturel
 - espace sportif - récréatif

Carte «Inventaire des enjeux paysagers» - SCoT Métropole Savoie



Inventaire des enjeux paysagers

- Unités paysagères remarquables
- Sites bâtis remarquables
- Les secteurs paysagers sensibles**
- Fronts paysagers des piémonts de montagne
- Flancs paysagers
- Ceintures vertes d'agglomération
- Coulées vertes intra-agglomération
- Espaces verts intra-agglomération
- Coupures inter-agglomérations
- Espaces verts de caractère
- Les axes vitrines**
- Cordons-enveloppes des autoroutes
- Routes vertes
- Routes rurales de caractère



SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

3 Le SCOT de Métropole Savoie

3

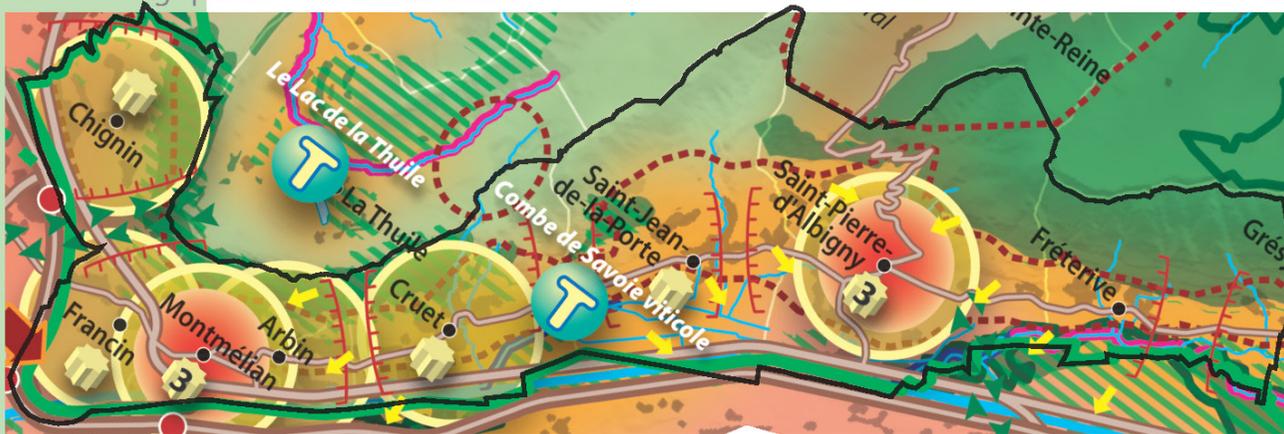
Prescriptions en matière de protections :

- Espaces viticoles : très grande valeur agricole, paysagère et patrimoniale > inconstructibles. Modifications et extensions limitées de bâtiments existants autorisées. Conditions d'implantation de bâtiments agricoles à définir dans les PLU.
- Espaces agricoles : forts enjeux agricoles, paysages et ambiances, espaces > inconstructibles, sauf pour l'usage agricole, les services publics ou d'intérêt collectif.
- Espaces paysagers : enjeux très forts à l'échelle supracommunale > inconstructibles, avec un souci d'insertion paysagères des constructions autorisées. Secteurs constructibles d'ampleur limitée peuvent être envisagés dans la continuité des villages et hameaux existants.
- Espaces naturels : strictement inconstructibles
- Routes vertes : Protection dans les documents d'urbanisme des paysages vus depuis ces routes qui traversent des secteurs naturels
- Routes rurales de caractère : Préservation dans les documents d'urbanisme des « fenêtres paysagères » entre les villages et hameaux desservis par ces routes, éviter que les pôles construits ne se rejoignent.
- Les coupures vertes inter-agglomérations : déclinées dans le détail sur la carte «Equilibre Développement Protection

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

4 La charte du PNR du Massif des Bauges

Plan stratégique du Parc - 25.05.2007



Vocation 1 :
un territoire animé d'une vie économique et sociale durable

Pôles de services et de commerces, à maintenir, développer et qualifier.

Pôles majeurs d'emploi structurant les bassins de vie, à optimiser et qualifier.

Vocation 2 :
un territoire de patrimoines appropriés

Cœur de nature du Parc
à préserver, gérer en s'appuyant sur les activités agricoles et forestières respectueuses de l'environnement.

avec des sites de protection réglementaire exemplaires et démonstratifs.

Autres espaces naturels majeurs
sur lesquels promouvoir une gestion et une valorisation adaptée, sans aménagement, avec des impacts forts sur les patrimoines.

Liens biologiques entre massifs
(Bauges-Chartreuse, Bauges-Aravis, Bauges-Maurienne).

Éléments de patrimoine bâti et culturel remarquable

à préserver et valoriser.

Ensembles paysagers remarquables du Parc

Réseau hydrographique

à restaurer (physiquement et chimiquement)
 à valoriser (aménagement piscicole)
 autre réseau

	Périphérie urbaine	Frange péri-urbaine	Piémonts sous influence
Caractéristiques majeures	<ul style="list-style-type: none"> • 400 000 habitants • 60 % des emplois des actifs résidants sur le massif • Des équipements et services structurants • Le moteur du développement et du rayonnement du sillon alpin 	<ul style="list-style-type: none"> • 75 % de la population et 77 % de l'offre d'emplois du territoire • 84 % de la richesse fiscale totale du territoire • 70 % de l'augmentation de la surface urbanisée du Parc depuis 1970 	<ul style="list-style-type: none"> • 60 % des actifs travaillent dans la périphérie urbaine • 20 % de l'augmentation de la surface urbanisée du Parc depuis 1970 • Des communes «coincées» entre la frange péri-urbaine et la montagne (pas ou peu de services, d'activités hormis l'agriculture très présente)
Stratégies majeures	<ul style="list-style-type: none"> • Affirmer et développer les alliances «ville-massif» dans tous les domaines (logement, tourisme, culture, transport, économie...) • Maîtriser l'étalement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • Contenir l'urbanisation et préserver impérativement les espaces agricoles qui structurent le cadre de vie • Maintenir et conforter les pôles d'emploi et de services • Affirmer les solidarités avec les piémonts et la montagne habitée 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'urbanisation et freiner les phénomènes de péri-urbanisation • Maintenir des fenêtres paysagères • Maintenir et développer les activités agricoles et forestières dynamiques

Vocation 3 :
un territoire de ressourcement acceptable

Pôles touristiques majeurs

à qualifier et mettre en réseau (lac-montagne...)

Les « 4 stations », fleurons démonstratifs de la dynamique collective et de différenciation qualitative

Pôles de tourisme des villes-portes sur lesquels appuyer l'offre du massif et vice versa

Équipements de découverte structurants

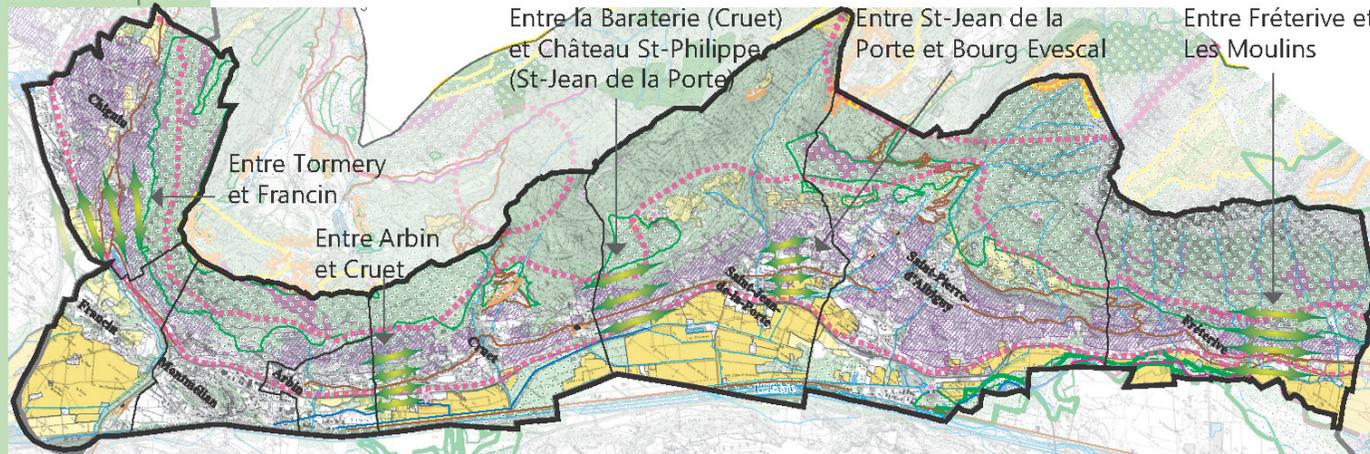
Maisons thématiques du Parc existantes ou en projet

Maisons relais du Parc existantes ou en projet

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

4 La charte du PNR du Massif des Bauges

Plan des espaces naturels du Plan de Parc - 25.05.2007



Orientations générales

Promouvoir une gestion et une valorisation adaptées de ces espaces. S'assurer que d'éventuels aménagements n'aient pas d'impacts importants sur les patrimoines dont ils sont le support. Étudier la pertinence de mise en place de mesures de protection ou contractualisation sur ces espaces afin d'étoffer le "cœur de nature du Parc"

Préserver et gérer ces espaces, constituant le "cœur de nature" du Parc, en s'appuyant sur des activités agricoles et forestières respectueuses de l'environnement. Les sites bénéficiant de mesures de protection réglementaire sont exemplaire et démonstratif dans cette approche.

Sous-mesure 2.1.1.1 : gérer de manière exemplaire les sites naturels remarquables

Prendre en compte ces espaces dans les documents d'urbanisme et y maintenir, promouvoir et développer une agriculture durable

Sous-mesure 1.1.3.1 : Optimiser les conditions de pérennité des exploitations agricoles
Lors de l'élaboration des SADD prévus par la Charte ainsi que lors de l'élaboration ou la révision des SCOT et des PLU, prendre en compte ces différents espaces dans les réflexions sur le développement de l'urbanisme afin de pérenniser et développer une activité agricole durable. Il est bien entendu que c'est dans le cadre de l'élaboration ou la révision des PLU que l'affectation et les limites des espaces naturels, agricoles et urbains seront, « in-fine », précisés et arrêtés.

Soutenir la filière viticole dans ses démarches de qualité et de commercialisation.

Sous-mesure 1.1.3.3 : Soutenir les filières de qualité

Secteurs prioritaires concernés par des enjeux de gestion de l'espace

Valoriser et développer l'activité pastorale de ces espaces, qui, par le respect de l'environnement, joue un rôle structurant pour leurs qualités paysagère et patrimoniale.

Sous-mesure 1.1.3.2 : Maintenir une vocation économique aux alpages

Prendre en compte, lorsqu'ils existent encore, ces vergers dans les documents d'urbanisme et dans les aménagements. Mettre en place une politique de sauvegarde, de valorisation et d'entretien

Sous-mesure 2.1.1.3 : gestion et valorisation des patrimoines "ordinaires" du territoire

Promouvoir une gestion multi-fonctionnelle, respectueuse de l'environnement, des paysages, en encourageant notamment une sylviculture dynamique et de qualité permettant une meilleure mobilisation du bois

Sous-mesure 1.1.3.5 Maintenir l'emploi forestier sur le massif

Réaliser, sur ces espaces forestiers, des schémas de dessertes multifonctionnels (route, piste, place de dépôt, résorption de point noirs) afin de favoriser l'exploitation forestière dans le respect des autres enjeux en présence (biodiversité, prévention des risques naturels, pastoralisme, tourisme...) Cibler les principaux investissements dans la fonction de production sur ces sites.

Sous-mesure 1.1.3.6 : Promouvoir une gestion multifonctionnelle adaptée aux potentialités des espaces forestiers

Préserver la vocation de ces espaces en encadrant leur fréquentation par des schémas de cohérence (escalade, vol libre, ...) s'appuyant notamment sur une concertation permanente avec les usagers

Sous-mesure 2.1.2.1 : Prévenir les risques d'atteintes et réparer les dégradations

Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques selon les principes de la Directive Cadre sur l'Eau

Engager sur ces tronçons des actions spécifiques de restauration physique ou chimique (entretien des berges, re-naturation,) ou à valoriser au niveau de la pisciculture (aménagement de passe à poissons, ...)

Préserver ces zones et établir des Plan de gestion au sein programme global sur le territoire.

Sous-mesure 2.2.1.1 : ménager la ressource en eau potable et préserver la qualité des milieux aquatiques

Ensemble paysager majeur du Parc qui sont à soigner particulièrement à l'avenir sans toutefois les "mettre sous cloche" en engageant prioritairement sur ces sites des études paysagères (au niveau des cols par exemple), des opérations de gestion des milieux ou de résorption des points noirs paysagers, et des réflexions sur les outils les plus adaptés à mettre en œuvre aux échelles ad-hoc : ZPPAUP, inscription, classement, procédure "grand site", classement au patrimoine mondial de l'UNESCO ou en Man And Biosphère (M&B), ...

Prendre en compte prioritairement ces secteurs lors de l'élaboration des Schémas d'Aménagement et de Développement Durable prévus par la Charte ainsi que lors de l'élaboration des SCOT, afin de garantir à long terme le maintien de ces espaces de transition

Sous-mesure 1.1.1.1 : garantir l'équilibre entre les espaces naturels, agricoles et urbanisés

A l'occasion de l'élaboration des documents d'urbanisme, prendre en compte les vues et finières paysagères qu'offre ces itinéraires, sur la base d'étude plus fine. Assurer un entretien et des aménagements cohérents et respectueux de cette qualité.

Si cela est nécessaire, améliorer qualitativement l'aménagement de ces espaces dans le respect des patrimoines et encadrer leur fréquentation par des schémas de cohérence (escalade, vol libre, ...) s'appuyant notamment sur une concertation permanente avec les usagers

Sous-mesure 2.1.2.1 : Prévenir les risques d'atteintes et réparer les dégradations

- • • Espaces reconnus d'intérêt écologiques majeurs (sur la base d'inventaires scientifiques)
- Bénéficiant d'une mesure de contractualisation
- Bénéficiant d'une mesure de protection réglementaire (RNCFS, RN, APB, RBD)

- Espaces forestiers, vecteurs de l'identité rurale, du cadre de vie et de la qualité du patrimoine naturel et des paysages

- Reconnus comme prioritaire pour être mieux desservis

- Espaces rupestres (falaises) présentant un enjeu ornithologique fort

- Réseau hydrographique et milieux aquatiques
- A restaurer (physiquement ou chimiquement)
- A valoriser (pisciculture)

- Zones humides (tourbières, marais, ...)

Espaces agricoles, vecteurs de l'identité rurale, du cadre de vie et de la qualité du patrimoine naturel et des paysages :

- Reconnus d'intérêt économique prioritaire
- Reconnus d'intérêt économique important
- Concernés par des zones viticoles AOC plantées, reconnus d'intérêt économique important
- Limite de la zone viticole d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)
- ▲▲▲ Enjeux de gestion de l'espace (Voir lutte contre l'enfrichement...)
- Espaces concernés par des vergers, particulièrement d'intérêt paysager (P) ou patrimonial et paysager (2P)

- Ensembles paysagers remarquables du Parc

- ↔ coupures paysagères

- Routes de caractère



SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

4 La charte du PNR du Massif des Bauges

3

Vocations et orientations générales du Plan des espaces naturels de la Combe de Savoie

- Un ensemble paysager remarquable du Parc > à soigner particulièrement sans toutefois les «mettre sous cloche»
- Coupures paysagères > garantir à long terme le maintien de ces espaces
- Routes de caractère > prendre en compte les vues et fenêtres paysagères, assurer un entretien et des aménagements cohérents et respectueux de cette qualité
- Espaces rupestres, zones humides, réseau hydrographique et milieux aquatiques > préservation, restauration
- Espaces reconnus d'intérêt écologiques majeurs > préservation et gestion adaptées
- Espaces agricoles, y compris ceux concernés par des zones viticoles AOC, vecteurs de l'identité rurale, du cadre de vie et de la qualité du patrimoine naturel et des paysages > pérenniser et développer une activité agricole durable
- Enjeux de gestion de l'espace > lutte contre l'enfrichement
- Espaces concernés par des vergers (intérêt paysager et patrimonial) > sauvegarde, valorisation et entretien